

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Loix.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 12 AOUT 1905

EN MEMOIRE DE FEU MGR DECELLES

En réponse à la manifestation sympathique dont l'évêché de St-Hyacinthe a été l'objet lors du décès de S. G. Mgr M. Decelles, Mgr l'administrateur du diocèse a adressé au conseil de ville la lettre suivante :
EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 26 Juillet 1905. }

A Son Honneur le Maire
de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Monsieur le Maire,
J'accomplis un devoir, en vous adressant l'expression de ma reconnaissance, pour la part que vous avez prise dans notre deuil à l'occasion de la mort de Sa Grandeur Mgr Maxime Decelles.

Autrefois, à une époque de douloureuses épreuves pour notre Cité, l'illustre défunt avait montré combien Saint-Hyacinthe lui était cher. Devenu évêque, il a préparé les voies à des œuvres, dont les unes seront un jour l'orgueil de Saint-Hyacinthe, et dont les autres feront béni sa mémoire par notre bon peuple d'ouvriers.

Un citoyen de ce mérite ne pouvait partir sans éveiller les regrets de ceux qui président à l'administration de la chose publique. Aussi, de concert avec Messieurs les Echevins de Saint-Hyacinthe, vous avez voulu, Monsieur le Maire, multiplier les témoignages de ce sentiment : en assurant à la procession funéraire un déploiement si imposant, en prenant place dans le cortège, en vous associant aux solennités des funérailles, et en nous faisant parvenir l'hommage officiel de votre sympathie.

Nous avons été touchés, et nous en demeurons vivement reconnaissants. Au nom du Chapitre de la cathédrale et de tout le clergé diocésain, je vous prie, Monsieur le Maire, d'en recevoir pour vous-même et pour Messieurs les Echevins, le plus sincère merci.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.
A. X. BERNARD,
Vic. Cap.

Une autre lettre, dont le texte suit, a été adressée dans les mêmes circonstances à la ville de Sorel :

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 26 Juillet 1905. }

A Son Honneur le Maire
de la Cité de Sorel.

Monsieur le Maire,
J'accomplis un devoir, en vous adressant l'expression de ma profonde reconnaissance pour les sentiments de regrets que vous avez formulés en votre assemblée du 7 du courant, à l'occasion de la mort de Sa Grandeur Mgr Maxime Decelles.

L'illustre défunt avait vu en Sorel des années peu nombreuses, mais marquées par des œuvres de valeur peu commune. Il en avait aimé le bon peuple. En le quittant pour répondre à l'appel souverain qui le faisait évêque, il ne l'oublia jamais. Sorel demeurera toujours présent à son esprit et à son cœur, et il se plaisait à en rappeler le souvenir.

Aussi, parmi les hommages décernés à la mémoire du regretté prélat, et parmi les témoignages de sympathie adressés à sa famille épiscopale et à son clergé, nul ne nous a été plus touchant que le vôtre, Monsieur le Maire, et celui de votre honorable Conseil.

Au nom du Chapitre de la cathédrale et de tout le clergé diocésain, je prie Monsieur le Maire et Messieurs du Conseil de Ville de Sorel, d'en recevoir les plus vifs remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.
(Signé) A. X. BERNARD,
Vic. Cap.

Un régiment de Zouaves

La jeunesse de notre ville a donné mercredi soir un spectacle tout à fait réconfortant.
C'est l'ancienne garde Salaberry qui vient d'avisier à une transformation fort appréciable.
Ceux qui la composent ont voulu perpétuer le souvenir d'une époque glorieuse de notre histoire : celle où les enfants de la patrie canadienne-française virent au secours du chef de l'Eglise Universelle, en instituant, pour remplacer l'ancienne garde, un corps de zouaves.

organisations similaires dont le but, assurément des plus patriotiques et des mieux inspirés, est de rappeler à la population canadienne et catholique qu'elle doit constamment marcher sur les traces de ces vaillants défenseurs de Pie IX et des biens de l'Eglise.

Ce projet, soumis à l'approbation de l'assemblée, a été accueilli par des acclamations émus.

Nous sommes heureux de noter ce mouvement chez notre jeunesse. L'exemple d'un passé tout d'honneur et de courage doit être salutaire pour la génération qui entre dans la vie active.

On déplore souvent — et combien avec raison ! — que les beaux passages de notre incomparable histoire ne soient pas mieux connus, plus souvent placés sous les yeux de la jeunesse pour lui servir d'exemple et la porter aux nobles actions ; il fait bon voir nos jeunes concitoyens secouer cette torpeur anti-patriotique pour attacher à une institution populaire un cachet de haute noblesse et de virilité catholique.

La section militaire endossera l'uniforme glorieux des zouaves, touchant souvenir qui, dans les fêtes publiques, constituera pour le peuple canadien une forte leçon d'histoire.

Plusieurs fils d'anciens soldats du pape ont déjà commencé la formation de ce corps ; l'idée même de cette création a pris naissance dans le cerveau de l'un d'eux.

Bon sang ne peut mentir ! dit un adage chevaleresque. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir les fils de nos chevaliers Canadiens perpétuer le glorieux souvenir du dévouement de leurs pères en 1870.

Peut-être est-ce en récompense de ce mouvement si généreux que la Providence a permis que la Foi demeurât vivace dans cette province, à l'extrême déplaisir des Canadiens apostats, des rationalistes et des francs-maçons de toutes les nuances.

Puisse cette initiative que prennent nos jeunes concitoyens leur inspirer, ainsi qu'à toute la population, une conviction catholique digne de ceux qui offrent leur vie pour le salut de l'Eglise !

Puisse cette nouvelle milice former une sauvegarde contre le nouvel ennemi de ce siècle : l'envahissement des mauvaises doctrines !
Alors on reconnaîtra vraiment les fils de zouaves.

Appréciations justes

La question de cette extraordinaire augmentation d'indemnité que la députation vient de se voter continue d'occuper la presse du pays.

C'est, en effet, l'un des abus les plus hardis qu'un corps législatif puisse se permettre. Le silence de conspirateur qui a enveloppé d'avance le projet indique bien que le gouvernement ne jouissait pas de la tranquillité d'âme ; il craignait visiblement l'ire populaire.

Il importe donc que la presse dise hautement à la députation ce que le public pense aujourd'hui de l'injustice commise.

Le Nationaliste se charge d'exprimer quelques bonnes vérités dont nous extrayons ce passage :

« Jusqu'à ces dernières années, l'indemnité parlementaire au Canada a été de mille piastres par session ; on l'a portée à \$1,500 et l'on a bien fait. Ce chiffre représente le maximum de "earning power" de la moyenne de nos députés, dans les affaires privées. La plupart d'entre eux — avocats, médecins, hommes d'affaires — n'avaient jamais gagné quinze cents piastres par semestre, on leur donna le bénéfice du doute, et ils furent absous. Aujourd'hui, on s'indemnitise sur le pied de cinq mille piastres par année. Prenons les députés de la province de Québec l'un après l'autre, en commençant par la Gaspésie.

M. Lemieux est, sans contredit, un des députés les mieux doués de la Chambre ; aussi, on l'a fait procureur général, avec \$5,000 de traitement ; dira-t-on qu'il était à plaindre avec une indemnité de \$1,500 ?
M. Charles Maroil est un beau talent, et pourtant que gagnait-il avant sa rentrée à la Chambre ? Il faisait du journalisme à vingt-cinq ou trente piastres par semaine. Il a l'humeur égale et la parole facile, on l'a fait vice-président de la Chambre, ce qui lui donnera, avec son indemnité parlementaire, quelque chose comme \$5,000 par session.

« M. le Dr Ross, de Rimouski, est un médecin de campagne, dont le revenu n'a jamais atteint deux mille piastres par année.

« Le brillant élu de Témiscouata, M. Charles Gauvreau, et le volumineux député de Kamouraski, M. Ernest Lapointe, sont des avocats comme il y en a quatre ou cinq cents à Montréal ; ils plaident plus souvent à la cour de Circuit qu'au Conseil Privé, et, sans leur faire injure, on peut bien se demander si même quinze cents piastres par session ne faisaient pas leur affaire.

« Et ainsi de suite, en remontant le St-Laurent, à trois ou quatre exceptions près. Ces messieurs circulent gratuitement sur toutes les voies de transport du Canada, et ils peuvent, grâce à ce privilège, suivre de près leurs affaires personnelles. Les uns, avocats, trouvent moyen de se faire confier des causes par le gouvernement ; d'autres, industriels ou hommes d'affaires, se servent de leur petite influence pour obtenir à vil prix des concessions inestimables. Bref, il n'y en était pas un sur dix qui ne fût heureux de toucher quinze cents piastres par session. Mais les élections coûtent cher, parce que, faute d'avoir fait son devoir, on est forcé d'acheter son mandat ; c'est pourquoi on a ajouté mille piastres à l'indemnité parlementaire. Un peu plus de corruption électorale, un peu plus d'impôts, tels seront les résultats les plus clairs de cette augmentation. Ajoutons à coup sûr deux ou trois mois de radotage de plus par année, car les députés qui nous ennuiant pendant six mois avec des affaires de 3 semaines pour avoir un prétexte à mieux se rétribuer, seraient bien fous de s'arrêter en si beau chemin.

« Voilà donc pour les anciens ministres un budget annuel de \$38,500 susceptible d'augmenter considérablement d'ici à quelques années, car il est reconnu que peu d'hommes politiques, en notre pays, abrègent leur existence au service de l'Etat ; pour le traitement des députés, un budget additionnel de \$214,000 ; pour le traitement des sénateurs, un budget additionnel de \$81,000 ; pour le traitement du chef de l'opposition, \$7,000 ; soit une dépense totale de \$302,000 que rien ne justifie, à côté d'une dépense de \$203,200 (pour la magistrature) qui se justifie mal, et d'une dépense de \$4,000 pour le chef du cabinet qui n'a sa raison d'être que si l'on admet que ce n'est rien que l'honneur de présider aux destinées de son pays.

« Grand total : \$510,200 par année, soit l'intérêt de 4 p. c. d'un capital de \$12,755,000.

« Douze millions sept cent cinquante-cinq mille piastres, c'est un joli denier, pour un gouvernement qui a tant de travaux publics à accomplir.
« Mais le vote de cette gratification aux politiques d'hier et à ceux d'aujourd'hui — aux infirmes et aux retraités comme aux militants — a une portée morale encore plus sérieuse que sa portée matérielle. Il est la négation du devoir politique, de l'obligation du citoyen envers son pays. Il constitue un encouragement non pas au service intelligent et désintéressé de la patrie, mais à la brigade et à la plus honteuse des spéculations. Il aura pour principaux effets, à notre sens, d'abaisser le niveau de la députation d'abord en lui enlevant son dernier reste de désintéressement, de la magistrature ensuite en y poussant avec une force nouvelle les politiques rancés, dont le justiciable craint à bon droit les jugements, mais que les ministres par esprit de solidarité, choisissent de préférence pour leur faire endosser l'hermine.

« Les actes les moins importants des députés deviennent vite des questions capitales aux yeux du peuple, s'ils ont un aspect matériel que tout le monde peut saisir. Cet aspect, il est assez prononcé dans le geste qui a marqué la fin de la dernière session parlementaire, pour que bon nombre de prétendues victimes de leur dévouement au pays ne jouissent pas longtemps des rentes qu'elles ont voulu se constituer. »

OLIVAR ASSELIN.

C'est encore le Sun de St-Jean qui compare l'état actuel avec le passé :

« Les organes du gouvernement paraissent anxieux de montrer que les deux partis sont également responsables de l'augmentation des salaires et des pensions votée, cette année, aux députés et anciens ministres. Il ne serait pas juste de dire que l'opposition n'est pas partiellement responsable de tout ce qu'elle ne combat pas. Mais la doctrine de la responsabilité ministérielle s'applique à un degré particulier aux mesures financières. Seul un ministre ne peut proposer cette législation, et aucune augmentation de salaire ne peut être proposée avant d'avoir été soumise au cabinet et approuvée.

« Mais, à part la doctrine strictement constitutionnelle il y a ce fait que durant les 13 années du régime

conservateur, le salaire du premier ministre n'a pas changé non plus que l'indemnité aux députés. Quand M. Mackenzie tomba au pouvoir en 1878, le salaire du premier ministre était de \$3,000. En 1896, quand les conservateurs furent battus, le salaire était le même. Le salaire a été depuis augmenté à \$12,000.

« En 1878, quand les conservateurs arrivèrent au pouvoir, l'indemnité sessionnelle était de \$1,000. Quand les libéraux vinrent au pouvoir 18 ans après, l'indemnité était la même. Deux augmentations ont eu lieu depuis, la première de \$500, et l'autre de \$1,000. Sir Wilfrid Laurier reçoit \$5,500 de plus que sir John A. Macdonald à jamais regu.

« De 1878 à 1896, il n'y eut aucune proposition pour voter des pensions aux ministres ou retraités, bien que vingt membres au moins se retirèrent du cabinet et quelques-uns sans compensations. Les politiciens et les journalistes peuvent répartir les responsabilités comme il leur plaît. Mais cela est de l'histoire. »

L'électorat trouvera dans cette situation le sujet d'enseignements sérieux dont il devra tenir compte à l'avenir.

AU JOUR LE JOUR

Le souverain du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande a célébré mercredi l'anniversaire de son avènement. Edouard VII est réputé pour ses vues de tolérance. Nous souhaitons fort que l'esprit de justice du monarque s'infilte dans l'âme de tous ses sujets, et que la liberté religieuse et politique s'épanouisse sur tout le territoire où flotte le drapeau britannique.

M. Ames, représentant de la division St-Antoine de Montréal, à Ottawa, vient de faire un tour des Provinces Maritimes pour juger par lui-même de l'utilité des travaux publics par le gouvernement fait exécuter à profusion. A Lunenburg où l'on prétend construire un quai d'intérêt public, M. Ames n'a pas pu trouver l'endroit où l'on se propose de placer le dit quai, et les contribuables ont même paru surpris d'apprendre que la localité devait être dotée de ce quai. Que d'autres dépenses aussi inutiles !
Hourra pour Laurier !
(L'Événement.)

Document Municipal

Nous publions ci après le texte du rapport du comité des finances après l'examen des livres de la maison "Ames Holden". Ce document a été produit devant le conseil à la séance du 4 août dernier.

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de St-Hyacinthe :

Le comité des Finances, en conformité à la résolution adoptée par ce conseil le 19 mai dernier, déléguant ses membres, savoir : MM. les Echevins Dubrûle, Lussier, Cassavant, Brodeur et Bouchard sous la présidence de Son Honneur le Maire, à l'effet de s'assurer si la Cie dite "The Ames Holden Company of Montreal, Ltd", exploitant à Saint-Hyacinthe la fabrique ci-devant occupée par M. Séguin, Lalime & Cie., avait rempli ses engagements envers la Cité de St-Hyacinthe, au désir du Règlement No 96.

A l'honneur de faire rapport que le 2 août courant il a fait un examen minutieux des livres de la dite Fabrique que le tout est en parfait ordre et qu'il a été constaté qu'une somme de soixante mille huit cent soixante-cinq dollars (\$60,865.00) a été payé en salaires aux ouvriers durant les onze mois finissant le 30 avril dernier ; qu'une moyenne de 225 mains est employé à la dite boutique ; que nous avons examiné la liste de paye de trois semaines, la semaine du 30 octobre 1904, le 18 janvier 1905 et le 29 mars 1905. La première accuse le paiement d'une somme de \$1,471.84, la seconde de \$1,418.81 et la troisième de \$1,770.35. Il a été constaté que cette Fabrique a fait durant le dit espace de temps 414,661 paires de chaussures.

Le Comité composé de MM. Dubrûle, Brodeur et Bouchard assisté du Greffier de la Cité qui a fait cette audition offre ses plus sincères remerciements à M. Boydon, gérant de cette manufacture pour la courtoisie avec laquelle il a reçu ses délégués.
St-Hyacinthe, le 3 Août 1905.

J. N. DUBRÛLE,
Président du Comité des Finances.

Le rapport de l'année précédente que nous avons sous les yeux indique qu'il a été payé en salaire \$43,000, et que 200 personnes ont obtenu de l'emploi à cette industrie, de mai 1903 à mai 1904, et 323,405 paires de chaussures ont été fabriquées.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, Division du Commissaire de l'Industrie Laitière.

RENDEMENT INDIVIDUEL DE VACHES LAITIÈRES
Epreuve de trente jours finissant le 31 juillet 1905 à la fromagerie de Mallorytown, Ontario.

No. du Troupeau.	Nombre de vaches.	Moyenne par vache.		Plus haut oyo de matière grasse.	Plus basse oyo de matière grasse.	Moyenne.		
		lbs. de lait.	o/o de matière grasse.			lbs. de lait.	o/o de matière grasse.	
51	9	636	3.8	24.7	99	3.5	34.6	4.0
52	13	832	3.9	32.5	1140	4.0	45.6	4.2
53	17	684	4.1	28.7	1220	4.1	41.8	4.3
54	9	833	3.8	31.9	980	4.0	39.2	3.6
55	18	709	3.8	26.9	830	4.1	34.0	3.6
56	13	794	3.8	28.7	1125	3.5	39.3	3.3
57	17	680	3.5	24.1	1060	4.1	43.4	3.3
58	17	802	3.5	28.5	970	4.3	41.7	4.0
59	16	766	3.8	29.6	1130	4.1	46.3	3.6
60	30	939	3.8	36.7	1160	4.2	48.7	3.3

Moyenne pour 159 vaches :
Total Lait 782 lbs. 3.8 oyo
Par jour Lait 26.06 lbs. oyo 3.73

gras pour oyo 3.8 total 29.16 lbs.
0.972 lbs.
(Bureau du Commissaire de l'Industrie Laitière, Ottawa, 5 août 1905.)

Le Docteur Brigham dit

QUE PLUSIEURS MEDECINS PRESCRIVENT

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le pouvoir merveilleux du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sur les maladies des femmes ne consiste pas en ce qu'il est un stimulant ou un palliatif, mais simplement parce que c'est le plus merveilleux tonique reconstituant qui ait jamais été découvert pour agir directement sur les organes générateurs, guérissant radicalement le mal et redonnant la santé et la vigueur.

Des guérisons merveilleuses sont rapportées de toutes les parties du pays par des femmes qui ont été guéries, des infirmières diplômées qui ont été témoins de guérisons, et des médecins qui ont reconnu les vertus du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et sont assez loyaux pour le proclamer.

Si les médecins avaient été francs, des centaines d'entre eux reconnaîtraient qu'ils prescrivent constamment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans des cas graves de maladies de femme, sachant par expérience qu'il est efficace. La lettre suivante le prouve.

Dr. S. C. Brigham, 4 Brigham Park, Fitchburg, Mass., écrit :

"C'est avec beaucoup de plaisir que je déclare avoir trouvé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham très efficace, et que je l'ai souvent prescrit à mes clients dans des cas de troubles féminins.

"Ma fille aînée est en beaucoup de souffrance, il y a quelque temps, dans un cas de maladie utérine, et ma plus jeune fille en prend maintenant pour faiblesse féminine, et sa santé et ses forces augmentent sensiblement.

"Je le recommande ouvertement comme spécifique très efficace dans toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes."

Les femmes qui souffrent de menstruation douloureuse et irrégulière, flatuosité, leucorrhée, affaiblissement, inflammation ou ulcération de l'utérus, maladie des ovaires, pesanteur, étourdissement, faiblesse, indigestion, prostration nerveuse ou les "bleus", devraient agir immédiatement afin d'éviter des conséquences sérieuses et de recouvrer une santé parfaite et la force en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et puis écrire à M^{de}. Pinkham, à Lynn, Mass., pour conseils plus détaillés, gratuits. Aucune personne au monde ne possède une aussi vaste expérience dans le traitement des maladies de femme. Elle a conduit des milliers de femmes à la santé. Toute femme souffrante devrait demander et suivre ses conseils pour être forte et en santé.

La récolte dans l'Ouest

On nous annonce de l'Ouest que la récolte de blé dépassera celle de toutes les saisons antérieures. On a besoin d'un grand nombre de travailleurs pour aider à la récolte, et des excurions s'organisent en conséquence.

L'excurion du 8 septembre : Cette excurion s'organise de toutes les stations dans la province de Québec. On vendra des billets spéciaux aux femmes comme aux hommes, mais pas aux enfants. A Winnipeg les cultivateurs et les officiers du gouvernement du Manitoba rencontreront les travailleurs. Sur engagement conclu à Winnipeg le C. P. R., émettra gratuitement des billets de Winnipeg à la station où le travailleur doit aller faire la récolte.

Après avoir travaillé trente jours durant, sur présentation avant le 30 novembre, d'un certificat du cultivateur qui l'a employé le travailleur recevra un billet de retour pour revenir à l'endroit d'où il est parti, pour la somme de \$18.00. On admet 150 livres de bagages (effets personnels seulement) ; chaque emballage ou valise doit porter le nom du messager et son adresse. Il vaut mieux porter son bagage avec soi si c'est possible. Pour plus amples informations, s'adresser à tous les agents de billets du C. P. R. Ceux qui se proposent d'aller travailler feraient bien d'avertir leurs agents de suite.

Voir l'annonce dans une autre colonne.

L'ORTOGRAFIE SIMPLIFIÉE

Heureux l'homme de convictions ardentes qui peut consacrer à l'apostrophe

total une intelligence déliée, une application soutenue, et, par-dessus le marché quelques jolis millions ; il a les plus grandes chances de réussir dans sa tâche, et même, à défaut de réussite, il peut se consoler par les bienfaits particuliers qu'il répand autour de lui.

Tel est M. Jean Barès, qui dans son journal, le Réformiste, a commencé une campagne vigoureuse et pratiquement organisée en faveur de la réforme de l'orthographe, ou plutôt de sa simplification. M. Jean Barès ne se contente pas d'appeler à lui les adeptes conscients ou non, savants ou ignorants de l'orthographe réduite à sa plus simple expression, il stimule leur zèle et encourage leurs efforts, non pas de vains compliments ou par des récompenses honorifiques, mais par des primes en argent, en espèces sonnantes et trébuchantes, qu'il distribue avec une libéralité d-s plus louables, et aussi des plus coûteuses, puisque le total de ces primes durant les douze derniers mois s'est élevé à 70,000 francs.

M. Jean Barès pratique donc l'art de cultiver la faute d'orthographe et d'en faire des rentes, non à lui-même, mais à ses disciples. Et il s'étonne que parmi ces disciples on compte quelques personnages huppés ? Simpliciter l'orthographe est bon, mais toucher quelques louis pour simplifier l'orthographe, c'est meilleur encore, et cela est fait de mal à personne.

Parmi les simplificateurs émérites... et primés dont le Réformiste a publié la liste, on signale des membres du conseil supérieur de l'instruction publique qui n'ont point dédaigné cette manne nourricière de leurs convictions. Aussi, l'œuvre entreprise est elle en bonne voie, ainsi qu'en témoigne le spécimen suivant, publié par divers journaux, de l'orthographe de l'avenir :

- Komansavati ! — Pamalétou !
- Ok fêcho ! — Cépacroïbastépoxi !
- T paleogiseoc !
- Sim'jeipalou !
- Benmoïenou...zstofunbooc !
- Cépadrefo...zaccép.
- Alonzi !

L'auteur de ce chef-d'œuvre de simplification a bien le droit à figurer pour une forte somme sur la liste des primés du Réformiste. M. Jean Barès ne trouvera pas beaucoup d'adhérents de cette force ; mais au prix qu'il met à satisfaire sa fantaisie réformatrice, il est sûr de trouver des amateurs qui feront de leur mieux. Il est des gens honorables qui, pour lui faire plaisir, — et pour toucher la récompense — finissent par écrire "heille" sans L et "lapin" sans P.

Ce jour-là, l'orthographe sera vraiment simple, et le but sera atteint.

— LE —

PACIFIQUE CANADIEN EXCURSION

(Seconde Classe)
AU MANITOBA ET ASSINIBOINE

POUR MOISSONNEURS

\$12.00

Partant de toutes les stations dans la Province de Québec.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 1905

Des billets de seconde, pour Winnipeg, aller seulement, seront vendus, avec lesquels un certificat sera remis à l'acheteur lui permettant de prolonger son voyage le ou avant le 15 Septembre 1905, jusqu'à certaines stations dans le Manitoba et l'Assiniboine entre autres, Moose-Jaw, Estevan, Shabo, Lipton, Prince Albert, etc., gratuitement, et pourvu que l'acheteur travaille aux récoltes pendant trente jours, et il produit un certificat du fermier à cet effet, un billet lui sera vendu, pour retourner, pour \$18.00 pourvu que le retour s'accomplisse avant le 30 novembre 1905.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents de la Compagnie du Pacifique Canadien.

HISTOIRE DE Saint-Denis de Richelieu

PAR M. l'abbé J. B. A. ALLAIRE

INTRODUCTION

Memento dierum antiquorum, cogita generationes singulas; interroga patrem tuum, et annuntia tibi: majores tuos et dicent tibi. Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations; interroge ton père, et il te les racontera; interroge tes aïeux, et ils te les diront. (Deut. XXXII, 7).

C'est avec joie que les vrais Canadiens accueilleront les excellentes pages qui vont suivre.

Nous venons de prendre connaissance du travail de M. l'abbé Allaire sur l'histoire paroissiale de St-Denis de Richelieu. Il nous est impossible de l'apprécier à sa valeur dans cette préface; l'éloge que nous pourrions en faire serait au-dessous du mérite de l'ouvrage, et nous nous faisons scrupule de prévenir les jugements des connaisseurs. C'est d'ailleurs plus qu'une page de commentaires qu'il faudra pour embrasser l'ensemble de cette œuvre, pour formuler une critique convenable.

Et voici les raisons:

Le modeste prêtre qui s'est dévoué à cette entreprise y a travaillé consciencieusement pendant plusieurs années; à force de labeurs, de recherches, de dépenses parfois lourdes, de démarches fatigantes, il a tiré de l'ombre et de l'oubli avec une sûreté digne du meilleur élogé l'histoire instructive et intéressante de cette antique paroisse.

Il y a plus encore.

M. l'abbé Allaire a accompli une œuvre qui serait, en dépit des efforts les plus énergiques, impossible aujourd'hui.

Toute la période capitale de cette histoire, les troubles de 1837-38, qui a été reconstruite d'après la version soigneusement contrôlée des témoins et des participants à l'action, ne saurait être refaite vu que les survivants sont à peu près tous descendus dans la tombe. A peine subsiste-t-il trois ou quatre témoins dont la mémoire n'a pu résister à l'injure du temps.

On ne saurait donc venir au secours de la vérité plus à propos que ne l'a fait l'ancien vicaire de St-Denis.

On a dit souvent de l'histoire qu'elle est une conspiration contre la vérité.

Axiome mensonger ici, car l'auteur s'est appliqué à n'écrire que sur la foi de documents authentiques et de rapports rigoureusement corroborés. Quelles études abondantes et variées l'auteur n'a-t-il pas faites pour arriver à imprimer à son livre le cachet de l'exactitude absolue!

Aucun travail aussi sérieux n'a été encore entrepris sur la rencontre des troupes et des patriotes en 1837. De même, la chronique est restée muette sur plusieurs événements considérables antérieurs à cette passe-d'armes. Cet ouvrage mettra au jour plus d'un fait nouveau.

Pour donner une idée de l'intérêt du livre, indiquons les principaux sujets traités. Ab ovo initium: le point de départ est fixé à la date de la découverte de la Rivière des Iroquois par Champlain; suivent l'époque de fondation en 1740, la guerre de cession, les escarmouches durant l'invasion américaine, l'histoire des seigneurs, au cours de laquelle on admirera la noble figure de M. de Contrecoeur, l'une des gloires du Canada-français, celle des curés, dont trois vicaires-généraux: MM. les abbés Cherrier, Bédard et Demers. Le rôle de ces personnages était alors du premier ordre, et l'évêque du temps ne faisait rien sans consulter M. Cherrier. M. Bédard a joué également d'un prestige incontesté; il a refusé la mitre placée plus tard sur la tête de Mgr I. Bourget. L'histoire des cent familles fondatrices de cette paroisse et de celles du voisinage y est aussi écrite; celle des établissements religieux, éducationnels et charitables occupe une place à part; non moins captivante celle du mouvement commercial antérieur à 1837. Et les portraits des grands hommes tels que les Bourdages, les Cherrier, les Nelson, les Papineau, les Viger, etc., ne valent-ils pas à eux seuls tout un livre?

Ce sont tous ces nobles souvenirs qu'immortalisera l'œuvre de M. l'abbé Allaire. Elle méritera d'être classée parmi les ouvrages les plus autorisés.

Mieux que personne il connaît son sujet et se trouva en mesure d'y travailler. Doué d'une rare mémoire, d'une énergie à toute épreuve, aidé par de précieux collaborateurs, fixé plusieurs années sur les lieux mêmes, il a su tout mettre à contribution pour parfaire son travail.

Lorsque La Bruyère publia ses "Caractères", il commença la dédicace de son livre par ces lignes: "Je rends au public ce qu'il m'a prêté; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage; il est juste que, l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité "dout je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui "en fasse la restitution".

A plus d'un titre ces mots trouvent ici leur application. M. l'abbé Allaire, par le soin donné à son "Histoire", rend à St-Denis et aux témoins qui l'ont inspiré leurs déclarations sous une forme originale et piquante.

Son zèle de bon Canadien sera secondé, nous en avons la ferme espoir, par la gratitude efficacement manifestée de ses compatriotes.

J. B. BOUSQUET.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Bi-Hebdomadaire Est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TAONÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT \$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier.

ANNONCES Première insertion..... 10 centins la ligne. Insertions subséquentes..... 5 " Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque. Avis spéciaux..... 10 centins la ligne. Annonces à long terme, tarif spécial.

DE PARTOUT

Un journal des Etats-Unis, l'Oswego Daily Times, donne un assez long rapport d'une belle réunion de confrères de classe du Séminaire de St Hyacinthe, les finissants de 1887. Cette agréable réunion a eu lieu chez le Rév. M. Chauvin, curé de la paroisse de St Louis, dans la ville d'Oswego, N. Y., les 16, 17 et 18 juillet dernier.

Le conventum s'ouvrit par une messe solennelle chantée par le Rév. J. Allard, curé de Turner's Falls, assisté des Révds. N. C. Leduc, curé de Roxton, et P. Laberge, curé de Ste Sabine, comme diacre et sous-diacre. La musique et le chant furent magnifiques. Un sermon très éloquent fut prononcé par le Rév. P. Cardin, curé de Sainte Héloïse de Bagot.

Le lundi une messe solennelle de requiem fut célébrée pour le repos de l'âme des confrères décédés, N. Tétu et L. Davignon. Les confrères présents étaient le Rév. M. Chauvin, qui a offert à tous une si large hospitalité, les Révds. J. C. Allard et J. P. Laberge, Louis Coderre, avocat à Montréal, le Dr A. Bernard, maire de Saint Césaire; H. Gélias, notaire, de Saint Hugues; C. U. R. Tarte, notaire de Sutton; E. Denis, marchand, de Valleyfield, et J. H. A. Beauparlant, professeur de français et de chant à Pittsfield, Mass. Les Révds. N. C. Leduc et P. Cardin, anciens professeurs au séminaire, avaient été spécialement invités. M. l'abbé C. P. Choquette, supérieur du séminaire de St Hyacinthe, et M. l'abbé J. Hackett, de Weinchingdon, Mass., avaient envoyé des télégrammes de regret de ne pouvoir assister.

Mgr Bruchési a célébré à Montréal l'anniversaire de sa consécration épiscopale mardi de cette semaine. Il a eu à cette occasion la joie d'annoncer la fondation d'une nouvelle communauté de religieuses. Fon M. l'abbé J. Bourassa s'était dévoué à l'accomplissement de cette œuvre.

Montréal, 9.—Le coroner McMahon a tenu une enquête hier soir à Pointe Claire sur la mort mystérieuse du nommé Mitchell.

Charles Kernick, Mme Kornick et sa sœur, Mme Girard de Montréal, et le jury du coroner a rendu un verdict qui les renvoie devant la Cour Criminelle, sous suspicion d'avoir contribué à la mort de Mitchell.

Québec, 5.—Les Montagnais sont arrivés dernièrement des bois et sont campés sur leur terrain de la Réserve au Lac St-Jean. Dans la nuit de mercredi dernier, plusieurs de leurs chiens se sont aventurés dans les champs des cultivateurs de Roberval et à St-Prime et ont étranglé près de 100 moutons.

Un seul cultivateur en a eu 30 étranglés. Ces cultivateurs sont à faire signer une requête qu'ils présenteront au gouvernement afin de demander la protection de leurs troupeaux.

De L'Etranger

Un ministre protestant pousse lui aussi un cri navré à propos de l'ivrognerie qui se répand de plus en plus aux Etats Unis. Ce ministre, le Rév. Wood, du N.-w Jersey, s'écriait, en effet, dans un sermon de ces jours derniers, que le nombre des femmes américaines qui boivent du whiskey est énorme. Il s'est accru de 50 pour cent depuis quelques années.

"Jusqu'à ces derniers temps, s'est-il écrié en terminant, les femmes qui s'enivrent étaient comparativement rares chez nous. Mais nous marchons rapidement vers la démoralisation qui règne en Angleterre, où 64 pour cent des enfants meurent à cause de l'ivrognerie des parents."

-Du Messenger de Lewiston.

Hotel Wentworth, New-Castle, N. H., 8 août.—Un représentant de la presse venu ici pour la conférence de la paix, a prêté ainsi les conditions de la paix. 1. Cession de Sakhalien. 2. Cession du chemin de fer occidental chinois. 3. Reconnaissance russe de la suprématie du Japon en Corée. 4. Indemnité de 1,500,000,000 de yens (\$770,000,000). 5. Le démantèlement de Port Arthur et de Vladivostok. Mais les Japonais désirent une indemnité plus considérable—3,000,000,000 de yens. D'autre part ils veulent fortifier Port Arthur pour assurer la paix en Orient.

Depuis le commencement de l'année, la mortalité par la peste a fait, aux Indes, de tels progrès que le gouvernement anglais a décidé d'en supprimer les statistiques hebdomadaires.

Au surplus, pour donner une idée de cette aggravation, voici quelques chiffres caractéristiques:

Table with 2 columns: Années, Nombre de victimes. Rows: 1901 (275,000), 1902 (580,000), 1903 (850,000), 1904 (1,025,000)

Le nombre de l'année 1905, sera encore plus effrayant, car, pour les quatre premiers mois, il atteint déjà 690,000. A ce taux, pour l'année entière, il sera supérieur à deux millions.

On a essayé de faire sauter en pleine mer, le navire français "Asnières."

Ce trois mâts barque, chargé de charbon, était parti de Swansea (Angleterre), en janvier dernier. Six semaines après son départ, on découvrit dans la cale, parmi le charbon, une douzaine de fusées amorcées, pareilles à celles dont se servent les mineurs pour faire exploser les charges de dynamite. Si malheureusement une de ces fusées s'était allumée par suite d'un choc, dans la partie de la cale où était accumulé du grisou, c'en était fait de "l'Asnière."

Deux ou trois de ces fusées avaient explosé, mais heureusement elles étaient placées où il n'y avait pas de gaz et, conséquemment, les dégâts n'ont pas été considérables.

La présence de ces fusées parmi le charbon a été découverte par hasard. Pendant une tempête, des matelots étaient descendus dans la cale afin de niveler le charbon et c'est alors que l'un d'eux découvrit une fusée. Des recherches minutieuses furent faites et amenèrent la découverte des autres engins de destruction.

"L'Asnières" appartient à la société anonyme des Longs Courriers Français.

Un comité composé de dix-sept membres de nationalité juive vient d'être nommé à New York pour préparer les fêtes de commémoration du 250ème anniversaire de l'établissement des Juifs aux Etats Unis. Il a été décidé de fixer un jour d'action de grâce, que les Juifs célébreraient avec tous les autres citoyens américains.

Cette solennité consisterait dans la célébration d'un service religieux dans chaque synagogue du pays; cette cérémonie serait une action de grâce faite à Dieu pour tous les bienfaits reçus par les Juifs établis aux Etats Unis. En outre, on a décidé l'rection d'un monument commémoratif. Une souscription est d'ores et déjà ouverte parmi les Juifs des Etats-Unis, et des comités vont être formés dans toutes les villes américaines pour recueillir les offrandes.

D'après Phillip Cowser, le rédacteur en chef de l'American Review, 1,500,000 Juifs sont établis aux Etats Unis, dont plus de 800,000 vivent dans les limites du "Greater New York."

La colonie juive new yorkaise n'était que de 100,000 il y a vingt ans. A cette époque, on ne comptait qu'un ghetto et aujourd'hui on en compte plus de 400,000 Juifs. La plupart sont des Juifs russes. A peu près tous travaillent à New York. D'après une statistique établie, il y a 175,000 Juifs de plus à New York que dans tout l'Empire allemand et vingt fois plus qu'en Palestine.

La propriété immobilière possédée par les Juifs à New York représente une fortune de \$12,428,800, quand les catholiques en possèdent pour \$24,419,100.

Une statistique assez intéressante vient d'être publiée. Chiffres en mains, l'on est tout surpris de constater que les vols commis dans la métropole coûtent plus cher que les incendies. Il y a eu environ 8,000 incendies l'année dernière. Les pertes se sont évaluées à \$10,000,000. La même année, on a arrêté 1,765 voleurs. Or, il est prouvé par les compagnies d'assurances que la police n'aurait pu arrêter qu'un voleur sur vingt, et que le coût moyen de chaque vol est de \$4000. En se basant sur ces données, il se commettrait à New York une moyenne de 35,000 vols avec effraction d'une valeur totale de \$15,000,000.

New-York, 9.—Chaque année, dans Manhattan seulement, 60,000 épouses sont abandonnées par leurs maris. Tous les matins, les cours de police sont encombrés de femmes conduisant une demi douzaine d'enfants et priant les magistrats d'émettre des mandats contre leurs maris. Le mal de délaissement de la femme a pris des proportions menaçantes. Les législateurs de l'Etat devraient y accorder leur plus sérieuse attention et inscrire dans les statuts des mesures propres à tuer le mal. ("Paroles prononcées par le magistrat Pool, à la cour de "West Side".)

Une centaine de femmes suivies chacune de plusieurs enfants ont envahi hier la cour de "West Side" pour demander l'émission de mandats d'arrestation contre leurs maris. A cette vue, le magistrat Pool a levé les bras en l'air et s'est écrié: "Est-ce que tous les maris du "West Side" ont abandonné leurs femmes?" Les cas d'abandon et de délaisse-

ment sont en effet si fréquents que le magistrat est obligé de retarder les autres causes pour entendre celles-là.

"Quand un homme est fatigué de sa femme ou qu'il se sent de l'inclination pour un jolii minois dit M. Pool, il n'a qu'à refuser de subvenir aux besoins de sa légitime. S'il est accusé devant moi, il lui suffit de garantir une pension à son épouse pour se soustraire à ses obligations envers elle et à la loi."

Le magistrat Pool ajoute que la désertion du foyer par les pères de famille est la grande plaie de la société américaine. M. Rudolph Confield, officier de la cour du magistrat Pool, qui a étudié cette question à fond, assure que l'immixtion des belles-mères dans les jeunes ménages est plus pernicieuse encore que l'ivrognerie et la passion du jeu.

La désastreuse épidémie de fièvre jaune qui sévit à la Nouvelle Orléans est un exemple des terribles dangers que la peste des insectes peut produire. Il existe, dit-on, trois cents variétés de moustiques, plusieurs d'entre elles étant des transmetteuses de la peste. Fait à noter, dans aucun autre pays qui souffre des insectes, les pertes pécuniaires résultant de leur fait ne sont aussi grandes qu'aux Etats-Unis. Les déprédations des insectes aux plantes et aux bestiaux créent une dépense qui excède les frais de l'administration nationale, y compris les pensions, le maintien de l'armée et de la marine.

La statistique nationale des produits agricoles indique une valeur annuelle d'environ \$5,000,000,000 et l'on calcule que les dommages causés par les insectes à ces produits sont rarement en dessous de 10 pour cent. Dans les années des grands ravages ces dommages peuvent atteindre jusqu'à 50 pour cent des importants produits de la ferme.

Les insectes ne se contentent pas de faire des dégâts aux plantes, aux céréales et aux animaux—espèce humaine comprise, ils causeraient encore chaque année pour environ \$200,000,000 de dommages au grain, aux produits emmagasinés, aux forêts.

Pauvres humains, d'avoir à tant peiner pour satisfaire la rapacité et combattre de si infimes, mais tant redoutables ennemis.

LE RHUMATISME

Presque miraculeusement guéri par le fameux remède des Pères Trappistes d'Oka

Le rhumatisme met quelquefois des années à se déclarer. Vous pouvez souffrir de ce mal pendant longtemps sans vous en apercevoir. Ce mal est causé par l'accumulation d'un poison restant dans le corps et s'assimilant au sang. Ce poison est la cause du Rhumatisme; la Goutte, la Névralgie et le mal de tête en sont souvent les symptômes.

Ce poison se renouvelle sans cesse dans le corps humain et devrait en être chassé. S'il ne l'est pas, la faute doit en être rejetée sur le foie, les reins, les intestins qui fonctionnent mal.

La fameuse découverte des Pères Trappistes le Vin Phosphate au Quinquina donne la force suffisante aux reins et intestins et au système digestif pour repousser et rejeter ce poison qui s'accumule. Les organes fonctionnent alors convenablement, le corps devient sain et le sang purifié.

Une nourriture simple et saine doit être prise, beaucoup de repos est nécessaire aussi qu'un bon air frais et un atmosphère pur.

Vous pourrez vous procurer ce vin chez tous les pharmaciens et épiciers. Il est très important que vous obteniez cette marque spéciale de Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka.

MOTARD FILS & SENECAI, Seul agent. 5 Place Royal, Montréal.

Le venin de l'abeille et du serpent

Des récentes découvertes faites parmi les insectes et les reptiles ont permis de trouver des remèdes nouveaux que la médecine s'est empressée d'employer. Le venin qui contient le dard des abeilles ou les dents des serpents et les lézards, de même que l'acide qu'on tire de la fourmi, est mis en usage par la science. Du sérum produit par les abeilles à miel, on se sert pour guérir les rhumatismes; il détruit l'acide urique, cause de ce mal. Ce sérum était employé depuis longtemps par les homéopathes pour les érysipèles, maux de gorge; on l'appelait "Apis molifica" et des milliers de personnes en ont pris sans savoir ce qu'il était. Beaucoup de paysans et de producteurs de ruches ont attesté l'excellence de ce traitement. Dans le Texas, on a installé une ferme où on élève 50,000 abeilles dont le sérum sera utilisé comme produit pharmaceutique. Pour l'extraire, on arrache les aiguillons de l'insecte avec les glandes voisines et on en retire le venin. On peut aussi se le procurer en excitant la tête à le déposer sur une surface unie; la première méthode permet d'en obtenir une plus grande quantité.

Ce venin a quelque ressemblance avec l'acide formique, mais avec des propriétés différentes. Celui qui a été piqué par une abeille sait que les tissus s'enflamment instantanément et que le sang ne peut plus circuler.

Pour employer ce remède, il faut le diluer dans une quantité d'eau ou d'alcool 500000 fois plus grande. On se sert du venin de serpent pour guérir les morsures du serpent.

L'Institut Pasteur de Paris expédie ce sérum dans les pays où il y a de dangereux serpents; on le prend au cobra et un serpent à sonnettes et on s'en sert aussi comme stimulant dans les maladies de cœur. Les demandes pour avoir du sérum de serpent à sonnettes sont si nombreuses qu'elles provoquent un véritable industrie. Mais le reptile qui possède ce sérum en plus grande quantité est le lézard du Grand Désert d'Amérique nommé "ila monster". Son venin sert de remède pour les enfants qui ont des convulsions. Le venin du ila monster est si violent qu'il ne peut être employé qu'avec une préparation spéciale.

Prescription favorite

La prescription favorite pour le traitement du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite, tout le monde la connaît aujourd'hui, c'est le BAUME RHU. MAL, le célèbre spécifique français, le remède souverain contre toutes les affections de la gorge et des poumons.

Le Moulin du Meunier Sans-Souci.

Le meunier Sans-Souci avait un moulin. —Un jolii moulin situé sur la colline. —Il chantait gaiement accompagné par le bruit des ailes de son moulin. Le meunier Sans-Souci faisait la plus belle farine de la région. —Le Roi lui-même n'était pas plus heureux que lui. —Mais c'était la vieille méthode, à mesure que le meunier se faisait vieux, d'autres méthodes arrivaient, plus rapides, plus commodes. —Le vieux mourut. Son fils hérita du jolii moulin sur la colline et continua les affaires de son père. —Mais le fils avait appris beaucoup de choses dans ses voyages à la ville. Il avait vu des moulins perfectionnés. —Des moulins où la farine était plus blanche que la neige la plus pure, plus douce que le plus doux miel. —Il avait vu tout cela et réfléchissait. —Pourquoi n'en ferais-je pas autant? —Il retourna à la ville et alla visiter un moulin dont il avait entendu parler depuis quelque temps. —Le moulin MODERNE, où se fait la Farine "Royal Household". —Il y vit des choses surprenantes, des choses qui l'étonnaient pendant de longs jours. —La mouture s'y faisait par d'énormes machines, dont la plus petite était plus grosse que tout son moulin. —La farine tamisée dans des tamis énormes,—gigantesques. —La farine, une fois tamisée, était tamisée de nouveau. —Puis, elle était purifiée. —Repurifiée. —Et enfin, une fois sortie du dernier crible était la plus belle farine qui se puisse voir. —Mais ce n'était pas fini, le plus extraordinaire était encore à venir. —La farine était soumise à un fort courant électrique. —Vous avez bien lu. UN COURANT ELECTRIQUE. Le jeune meunier ne savait pas ce que l'électricité venait faire là, mais un ami se chargea de le lui expliquer. —"Comme après une journée d'orage, nous nous apercevons que l'air est plus pur,—il est plus léger. —C'est l'électricité qui l'a purifié. —Elle en a enlevé tous les miasmes et tous les germes dangereux. —De même, elle purifie la farine,—la rend meilleure,—plus légère,—plus facile à digérer."

Et ainsi purifiée, cette farine porte le nom de "Royal Household". —Elle est en effet digne de la table du Roi. Elle ne saurait être égale. —Encore moins surannée. —Le pain et les pâtisseries que l'on fait avec sont les plus légers et les meilleurs au monde. Le meunier fut bien étonné. —Il n'était pas encore au bout de ses étonnements. —Il apprit bien d'autres choses encore. —Il sut que les ménagères qui ont essayé une fois la farine "Royal Household", n'en veulent jamais d'autre. —N'est ce pas la meilleure? —Et pourquoi prendre une mauvaise marchandise quand vous pouvez en avoir de bonne? —Bien à regret,—car il y était attaché,—il vendit son moulin—le jolii moulin sur la colline. —Et il se mit à vendre de la farine "Royal Household". —Ce fut là le commencement de son succès.

—Partout où il allait il était bien reçu. —Tout le monde le complimentait sur la qualité de la farine qu'il vendait. —Jamais on n'en avait eu de meilleure. —Elle était parfaite sous tous les rapports. —L'avez-vous essayé? —Ecrivez tout de suite,—pas demain. —Aujourd'hui. Demandez les recettes pour faire le meilleur pain et les meilleurs gâteaux du monde. Adressez votre commande à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd, Montréal. Ils vous en enverront pour rien. —Le meunier vous recommande de le faire et demeure, Votre dévoué,

(S) Meunier SANS-SOUCI

A VENDRE

Pour cause de départ, la ferme située au Brûlé de St-Hilaire; comprenant 99 arpents de superficie dont une vingtaine en érablière. Conditions faciles. S'adresser à M. GUSTAVE OMMET ou au notaire J. E. M. DUCHÊNE à St-Hilaire.

JOS. O. C. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR-GEOMETRE. Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique. Construction de Ponts et Châsses. Développement de Pouvains d'Eau. Arbitrages, Evaluations, etc., etc. Adresse: SHERBROOKE, P. O.

NOTES LOCALES

—Mercredi, le 9 courant, Mousseigneur A. X. Bernard présidait une cérémonie de profession religieuse au couvent de la Présentation de Marie.

Ont émis les vœux temporaires :
Melle Alida Boucher, de Dunham, dite sœur Ange de Marie ;
Melle Marie Anne Croteau, de Manchester, N. H., dite sœur Marie Ste Léonore ;
Melle Marie Ramsay, de Berlin Falls, dite sœur Marie Ste Léocadie ;
Melle Anna Lemay, d'Acton Vale, dite sœur Marguerite Marie ;
Melle Hélène Goyette, de Sorel, dit sœur M. St Pierre ;
Melle Albertine Jasmin, de Coaticook, dite sœur M. St Jean Baptiste ;
Melle Amanda St Cyr, de Drummondville, dite sœur M. Alexandrina ;
Melle Alexina Bourbonnais, de St-Olet, dite sœur M. Elzéar ;
Melle Octavie Martineau, de Manchester, dite sœur Marie Albertine ;
Melle Christine Couture, de Farnham, dite sœur M. Martha ;
Melle Malvina Larue, de St Ours, dite sœur M. Olivier.

—A partir du 1er septembre prochain le prix du lait sera de 10 cts le pot et au 1er novembre 12c le pot d'après ce qu'en disent tous les laitiers de cette ville.

—C'est le Rév. P. Ruhlman, jésuite, qui prêche en ce moment la retraite des MM. les vicaires du diocèse.

—Mlle Blanche Bousquet a obtenu outre son diplôme pour l'enseignement du français et de l'anglais, une médaille d'or comme prix d'excellence. Nos félicitations.

—MM. les échevins Chenette, Lusier, Dubrûle, Brodeur, Casavant, Charpentier et Bouchard assistaient, sous la présidence de M. le maire St Jacques aux délibérations de la séance de vendredi.

On a pris connaissance de la réponse de Mgr Bernard, administrateur du diocèse, au témoignage de sympathie offert lors de la mort de Mgr Decelles.

M. le greffier a donné communication des rapports financiers, pour juillet, des deux départements. Dans celui de la municipalité \$9,449.70 ont été perçus, soit \$733.19 de moins que l'an passé.

A département de l'aqueduc, \$3,-205.37, contre \$2,830.99 l'an dernier. Le compte rendu de la visite du comité des finances à la maison "Ames, Holden & Cie." indique un état satisfaisant.

Avis est donné par la Cie J. A. & M. Côté que ces derniers se disposent à placer des extincteurs automatiques à cette manufacture ; on demande au conseil de se charger des faris d'un tuyau de ceinture qui sera posé dans le voisinage de leur établissement.

La liste des changements de propriétés en juillet est soumise au conseil pour correction du rôle.

M. Chenette expose en détail les besoins de son département. On y a discuté la question du pavage de la rue Claude et celle de la construction d'un égoût en arrière du couvent de la Maison-mère de Laprésentation.

M. Henri Dessaulles, I. C., a été chargé de faire un relevé de la configuration du terrain à cet égard.

M. Brodeur expose que le moment est venu de consolider la dette, et le comité des finances reçoit l'ordre de s'occuper de l'affaire.

Le conseil, dans sa décision d'exproprier une lisère de terrain, de 4 pieds, sur la rue Cascade, en face de l'Hôtel Richelieu, met comme condition que la galerie de cette maison disparaisse. Le prix exigé est \$400.00

La discussion s'engage sur la question de l'approvisionnement de l'eau des villages Laprovidence et St Joseph.

C'est surtout la différence du prix qui forme l'objet des commentaires. On étudiera la question de nouveau à la séance prochaine.

—M. S. Carreau, greffier, a eu occasion ces jours derniers d'agir en qualité de juge de paix. Par devant lui a comparu Eugène Dubreuil, accusé de vol de marchandises chez M. H. Richer, barbier, le 30 mai dernier.

Le délinquant a reçu une sentence ; il fut libre de choisir entre 3 mois de détention et \$5.00 d'amende. Il a payé.

—Le 9, à la cathédrale, a été chanté un service pour le repos de l'âme de Mgr Decelles. Cette date marquait le mois écoulé depuis le décès de feu notre évêque. M. le curé Ségéral officiait, assisté de MM. les abbés Laroche et Lecours.

PREVEZ LES DESORDRES

Au premier symptôme de désordre il faut recourir aux pilules Végétales de Parnelec; deux ou trois de ces salutaires pilules prises au moment de se coucher et suivies d'une ou deux pilules, deux ou trois soirs de suite, préviendront toutes les attaques de dyspepsie et tous les maux qui suivent ce vilain désordre de l'estomac. Cette guérison est très facile quand on connaît ce remède.

—Comme toujours le concert P. Dufaut a laissé une excellente impression.

M. Dufaut avait su s'entourer d'artistes de talent qui n'ont pas peu contribué au succès de l'entreprise : Madame Desmarais chante à ravir. C'est la première fois qu'il est donné à St Hyacinthe de l'entendre. La bonne idée qu'il s'était formée de cette artiste n'a pas été démentie, loin de là.

Mieux connu, mais non moins applaudi est M. J. B. Dubois qui fait toujours acourir le public. Quant à Melle M. Bourgeois, son jeune talent s'est maintenu à la hauteur de la tâche et elle a conquis sa large part des acclamations de l'auditoire enthousiasmé.

M. Dufaut est presque un des nôtres. Toutefois son chant est toujours nouveau ; il est de ceux qu'on ne se lasse pas d'entendre et qui font regretter l'heure du départ.

L'impresario de circonstance est M. Léon Meyerre qui se doit une partie du succès de la soirée.

Il suffit de lire les témoignages pour se convaincre que le remède de Hollway pour les cors est sans rival pour l'élevement des cors, verrues, etc., ils les anéantit complètement.

PERDU.—Une ceinture en kid noir garnie de graines d'acier a été perdue sur la rue Girouard, depuis la résidence de M. Carreau, jusqu'à chez M. T. Chalifoux. Prière à ceux qui la trouveront de la rapporter chez M. S. Carreau ou à nos bureaux.

—La Philharmonique donnera son concert habituel dimanche.

Nous n'avons pas d'hésitation à affirmer que le Cordial du Dr J. D. Kellogg pour la dysenterie, est le meilleur remède connu pour cette maladie ainsi que pour les autres accidents de l'estomac, choléra, mal de mer, etc. Il soulage rapidement et amène toujours la guérison. Les mères de familles devraient en avoir toujours une bouteille quand les enfants font leurs dents.

Il arrive souvent qu'un incident trivial peut avoir des conséquences très graves. Combien de personnes regardant un rhume comme sans conséquence et pourtant cette négligence peut amener une maladie grave et des années de souffrance. Chassez la toux et le rhume avec le Sirop Anticonsumptif de Bickle, le remède reconnu pour toutes les affections de la gorge.

—Samedi le 4 août eut lieu une fête charmante chez M. François Lajoie en l'honneur du 17ème anniversaire de sa jeune fille. Les invités se rendirent vers les huit heures de féliciter l'objet de cette fête. Il y eut du chant par les Messieurs et Demoiselles, ainsi que de la musique par Melle A. Dussault et Antime Lamoureux. On s'amusa beaucoup jusqu'à une heure avancée. Une adresse fut récitée et un joli cadeau, lui fut présenté consistant en une bague et autres objets. Le lendemain la fête se continua chez M. Leclair. Une gaieté continuelle anima les invités.

Les personnes présentes étaient : Melle Alice Lajoie et Antime Lamoureux, et Yvonne Leclair, et Horace Blanchard, Blanche Choquette, et Armand Dussault, Blanche Ménard, Hervé L'Heureux, Alma Gaucher, Alfred Augustin, Anna Bergeron, Charles Maranda, B. Dussault, Albert Bergeron, Josephine Lajoie, M. et Madame Henri Lajoie, M. Dussault, M. et Mad. François Lajoie, etc.

LARGE SPHERE D'UTILITE

L'emploi de l'huile électrique du Dr Thomas a atteint des proportions considérables. Malgré le fait qu'elle a été sur le marché pendant 31 ans, sa popularité est plus grande que jamais et la demande s'en est accrue considérablement. Elle a une action bienfaisante dans tous les climats et partout où elle est introduite, les commandes arrivent sans interruption.

—Mercredi soir a eu lieu l'assemblée des membres de la Garde Salaberry à l'effet de transformer leur société en une nouvelle sous le nom de "Zouaves Pontificaux."

L'assistance, nombreuse, comprenait les officiers, les membres actifs, l'aumônier, M. l'abbé Lévesque, et quelques invités ; notamment MM. E. H. Richer, chevalier de Pie IX, Aug. Séguin, Ferrier Chartier, anciens zouaves, et les représentants spéciaux de La Tribune et du Courrier.

M. le maire St Jacques fut invité à présider la réunion. M. Victor Chartier, secrétaire, fit d'abord l'appel des noms des mem-

bres ; il fut suivi de M. Amédée Lacroix qui donna lecture du rapport des délibérations concernant la nouvelle organisation depuis le 1er juillet 1905. Il y est particulièrement déclaré qu'on adopte l'uniforme des zouaves pour la garde et que la carabine remplacera le sabre. Les trois quarts des membres ont agréé la motion, présentée à cet effet par M. Victor Chartier, secondé par M. W. Berthiaume.

On portera une attention plus spéciale à l'exercice militaire.

Les anciens zouaves pontificaux, invités à patronner l'institution ont adhéré au projet avec enthousiasme. M. Chartier communique les lettres d'acceptation. Voici celle de M. E. H. Richer :

St-Hyacinthe, 10 juillet 1905.
Monsieur V. L. Chartier,
Secrétaire de l'association des Zouaves Pontificaux.

Monsieur,
J'accuse réception de votre honoree du 6 courant, m'informant de la transformation de la Garde Salaberry en Association des Zouaves Pontificaux avec l'uniforme que j'ai eu l'honneur d'endosser en 1868 pour aller avec mes camarades canadiens, à la défense du St Siège. Je suis de tout cœur avec vous dans ce beau mouvement qui me prouve que les fils sont dignes des pères, et que la folie héroïque qui nous fit traverser les mers et offrir nos vies pour la défense de l'Eglise, il y a 37 ans, trouve un écho dans le cœur des jeunes d'aujourd'hui, et que, le cas échéant, vous seriez prêts à continuer la tradition de vos aînés.

Vous m'offrez un poste d'honneur dans votre association, et je m'empresse de vous dire, Messieurs, que je l'accepte avec fierté, avec orgueil, et que vous pourrez toujours compter sur mon dévouement le plus complet pour la belle cause à laquelle j'avais voué les années de ma jeunesse, et qu'il m'est heureux de servir encore au déclin de ma vie.

J'espère, Messieurs, que les camarades du régiment qui sont encore à St Hyacinthe trouveront aussi leur place dans vos rangs, et que tous ensemble nous marcherons sous le drapeau des Zouaves Pontificaux Canadien-français, avec la fière devise :

"Aime Dieu et va ton chemin."
E. H. RICHER,
Ex-zouave pontifical,
Chevalier de Pie IX.

M. Auguste Séguin a répondu dans ces termes :

St-Hyacinthe, 10 juillet 1905.
Cher Monsieur,
En réponse à la vôtre en date du 6 courant, je dois vous dire que c'est avec le plus grand plaisir que j'accepte l'honneur que vous me faites en me nommant 1er Vice-Président honoraire du nouveau corps de Zouaves Pontificaux que vous êtes à former, et militairement parlant je dirai :

En avant marche !
Aime Dieu et va ton chemin !
Votre très humble serviteur,
AUG. SÉGUIN,
Ancien Zouave Pontifical.

M. Ferrier Chartier se déclara non moins enchanté de l'idée :

St-Hyacinthe, 11 juillet 1905.
Monsieur Victor L. Chartier,
Secrétaire du Cercle de Salaberry, St Hyacinthe.

Cher Monsieur,
J'ai reçu votre honoree du 6 courant, m'informant de la création d'un corps de zouaves pontificaux à St Hyacinthe et m'offrant la deuxième vice-présidence honoraire de ce corps.

D'abord, je dois vous dire que je suis bien heureux de vous voir mettre cette idée à exécution, au moment où les anciens zouaves pontificaux voient leurs rangs fauchés par la mort et lorsque bientôt il ne restera plus un seul de ces preux qui, un jour, à l'appel de l'immortel et bien-aimé Pape Pie IX, volèrent à secours et lui offrirent de verser leur sang pour la défense de ses Etats, dont des enfants égarés et ingrats menaçaient de le déposséder. De l'aveu de tous, cet événement a fourni dans les annales de notre cher pays, une des plus belles pages de son histoire. Il est donc bon d'en perpétuer la mémoire pour les générations futures et il appartenait aux fils de ces nouveaux croisés de créer cette organisation, qui peut préparer des vocations parmi la jeunesse et fournir d'abondantes recrues, si jamais la Providence permettait au Souverain Pontife de reprendre ses Etats et d'appeler des légions de catholiques dans tout l'univers pour faire respecter la propriété de l'Eglise.

C'est donc vous dire que j'accepte avec mes plus sincères remerciements le poste d'honneur que vous voulez bien m'offrir et que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour aider au succès de votre nouvelle et noble organisation, dans laquelle j'espère voir figurer mes anciens camarades.

En avant donc et "Aime Dieu et va ton chemin."
J'ai l'honneur d'être,
Votre bien dévoué,
F. CHARTIER,
Ex-Zouave Pontifical.

Le projet rencontre également l'approbation de M. Thomas Larue qui la formule ainsi :

Monsieur V. L. Chartier, Secrétaire.
Monsieur,
Je suis très flatté de ma mémoire qui ne s'est jamais éteinte parmi les membres de la société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. J'accepte la charge que vous me confiez et je serai votre tout dévoué,
THOMAS LARUE.

St-Hyacinthe, 17 juillet 1905 ;

et celle donnée verbalement de M. Napoléon Cabanas.

Ces anciens soldats de la milice papale sont nommés officiers d'honneur de la société.

Président : M. E. H. Richer ;
Vices-présidents, MM. A. Séguin, F. Chartier, T. Larue, N. Cabanas.

M. le chevalier Rouleau, de Québec, envoie son approbation aux jeunes amis de St Hyacinthe.

L'élection du comité de régie, laquelle on a procédé le 3 juillet dernier, aura lieu de nouveau en janvier.

Le rapport financier est communiqué par M. A. Lacroix, trésorier ; il indique un état florissant d'administration pour une société de ce genre. Une dépense totale de \$1,-925.73 est excédée par une recette de \$1,952.91, soit un surplus en caisse de \$27.18.

Et l'on procède immédiatement au choix des officiers du nouveau corps de zouaves.

Voici le résultat :
Major-général : Arthur Séguin ;
Commandant : V. Chartier ;
Chirurgien-major : Dr Pagé ;
Quartier-maître : René Lussier ;
Paie-maître : M. Dumaine ;
Capitaine : Paul Richer ;
1er Lieutenant : Amédée Lacroix ;
Sous-Lieutenant : J. O. Roy ;
Sergent de l'Hôpital : Elzéar St-Onge ;
Sergent-major : Wilfrid Carrier ;
Sergent-fourrier : J. Roy ;
Porte-Drapeau : J. B. Renaud ;
Sergent-tambour : S. Barbeau ;
Caporal fourrier : Ulric Auger.

Sous-officiers : 1er sergent, Wilfrid Grégoire, 2e, M. Saint Cyr, 3e, Arthur Auger ;
1er caporal, A. Bélanger ;
2e, Raoul Blanchard ;
3e, M. Brais.

Dès que le nombre 80 sera atteint on formera une nouvelle compagnie et il y aura promotion dans les grades.

M. l'aumônier de la garde, invité à parler, félicite chaudement la vieille garde de sa bonne tenue en toute circonstance ; il recommande l'esprit public et l'union, la distinction dans les manières. Sa péroraison, dans laquelle il rappelle le service rendu par les zouaves, est empreinte d'une émotion communicative.

Après M. Lévesque, M. le maire St Jacques déclare adhérer fortement au projet ; il y voit l'affirmation d'un grand principe ; il considère qu'il s'agit d'une œuvre de mérite au triple point de vue moral, hygiénique et social.

M. le chevalier Richer affirme que les zouaves sont plus des gens d'action que de parole ; il éprouve une jouissance à voir ressusciter le vieil uniforme couvert d'honneur. C'était un privilège fort prisé, que celui d'aller en Italie en 1870 : 133 seulement l'ont obtenu sur 700 qui s'offraient.

La vraie devise était : Un pour tous, tous pour un ! Elle invite à l'union.

D'une voix puissante et pleine d'une émotion bien sentie, M. Auguste Séguin entonne quelques couplets de la chanson des zouaves : "En avant ! marchons !" à laquelle l'assemblée répond avec un vibrant enthousiasme.

M. F. Chartier félicite la jeunesse du succès de l'organisation qui dépasse ses espérances.

Il était déjà tard quand l'assistance se dispersa remplie d'enthousiasme pour l'idée qui fait son chemin.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que moi, Arthur Pion, tisserand, de la Cité de Montréal, P. Q., a été, le cinq du courant, nommé curateur à la succession vacante de Dame Henriette Pion, en son vivant de la Cité et du District de St-Hyacinthe, épouse de J. B. Gladu, journalier, de ce dernier endroit.

Ils reviennent les Bicycles...



Il nous semble que tous ceux qui ont jamais monté un bicycle doivent y revenir cette année plus que jamais vu la supériorité incontestable des machines d'aujourd'hui,

dépassant leurs devancières. Des améliorations ont un caractère tout nouveau et donnent un confort étonnant ajouté au plaisir d'un tour de bicycle.

L'Hon. J. T. Doyle, Secrétaire du Service Civil à Washington, met les choses à point au sujet du bicycle quand il dit : " De tout ce qui rend la vie plus agréable et permet d'étendre son activité le bicycle est certainement à la tête. Il quadruple le rayon d'actions de tout individu en lui permettant d'en atteindre tous les points rapidement et de façon agréable.

Le bicycle qui est maintenant pourvu d'un coussin hygiénique, de Frein Morrow pour les côtes et de Manchons de Sells, rend les machines d'aujourd'hui une toute autre affaire que celles d'il y a quatre ans.

Pas d'arrêt pour cassage — adoucissement du chemin — plus de vitesse et moins d'usure — plus de secousse ni de vibration — meilleurs matériaux — meilleure construction.

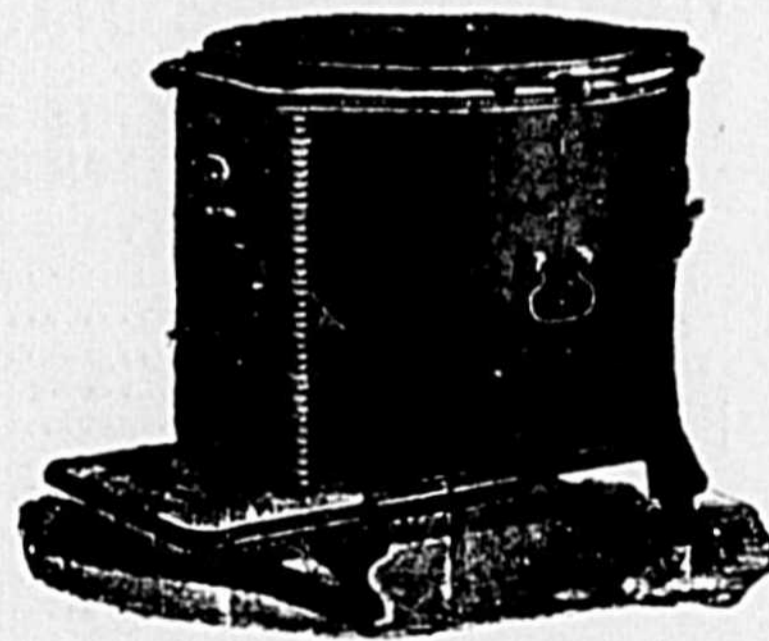
CLEVELAND

Le Cleveland est la machine qui contient toutes ces améliorations. Il est par conséquent supérieur et ne coûte pas plus cher que les autres.

Demandez les Nouveaux Catalogues.

Canada Cycle and Motor Co.,
Limitée,
FABRICANTS DES MEILLEURS BICYCLES AU MONDE,
TORONTO.

Rouleau Frères,
AGENTS,
SAINT - HYACINTHE, Que.



Bouilloires pour les Cultivateurs. Avec un rebord au Chaudron—Clef pour régler le feu—Retour pour la fumée—Fiat avec de la peinture d'aspalte. Ces Bouilloires servent aussi pour les Bouchers et les Boulangers. Demandez nos catalogues et prix.

A. Belanger
MONTMAGNY QUE.

A VENDRE

La ferme Lynch—située à deux milles du village de Granby—de la contenance de 210 acres dont 100 acres en état de culture, le reste en pâturage sur la propriété. Terrain plat et sans roches. Bonnes bâtisses.
Prix \$5,000 pour la terre nue ou \$5,500 avec la récolte etc.
S'adresser à
DOZOIS & TARTE, notaire
à Granby, P. Q.
ou à MICHELE L'ESCH,
No 2-A—Rue Quésnel, Montréal.
Granby 10 août 1905.

GRAINES
DE CHOIX
GRATIS Envoi sur demande de notre magnifique catalogue illustré
DUPLY & FERGUSON.
25 Place Jacques Cartier - MONTREAL.

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais, la lb.....	\$0 24 @ 0 25
" salé "	20 25
Œufs frais, la douzaine	16 17
Laine	25 36
" filée, la lb.....	60 00
Savon	06 10
Fromage	15 10
Patates le minot	30 0 40
Oignons	1.90 2.05
Fèves	2 60 2 72
Pommes	15 42
" en gâteaux, la lb.	5 10
Sucre d'érab. nouv., la lb	10 00
Sirop d'ér., le gal.....	1 00 000
Graisse, la lb.....	14 00
DIVERS	
Tabac en feuille, la lb.	10 24
Paille, le 100 bottes.....	\$1 75 2 20
Foin,	5 50 7 00
Foin pressé.....	7 50 8 50
Peau de bœuf, la lb.....	4 1/2 52
Peau de monton, jeune	50 00
Peaux de veau.....	10 00
VIANDES	
Bœuf, la lb.....	\$0 05 0
" 100 lb.....	6 00 0 00
Porc frais, la lb.....	09 10
Lard salé.....	0 8 0 9
Porc frais, 100 lb.....	8 25 8 50
Mouton, jne., le quartier	0 75 1 2
VOLAILLES ET GIBIERS	
Dinde, la livre.....	\$0 12 @ 0 13
Poules, le couple.....	70 75
Poulets,	70 90
Perdrix,	00 00





Cuit Parfaitement sur le Dessus et dans le Fourneau en Même Temps

Il n'y a pas un autre poêle construit de manière à répandre la chaleur afin de cuire parfaitement sur le dessus et dans le fourneau en même temps, sans gâter l'un ou l'autre.

Vous pouvez faire les deux également en même temps sur le "Pandora" parce que la chaleur ne se perd pas et peut en tout temps se contrôler avec la plus grande facilité

Si vous faites vous-même la cuisine vous pouvez apprécier la valeur d'un tel poêle.

McClary's Pandora Range

Entrepôts et Fabriques: London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N. B., Hamilton.

JOSEPH HUETTE, seul Agent, ST-HYACINTHE

Maisons d'Affaires

BISSONNET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades.

JOS. BRODEUR & CIE., (Jobbers) Marchandises sèches et Epiceries. Gros et Détail. 228 et 234 rue Cascades.

S. BOURGEOIS & CIE., Magasin-Général, Place du Marché.

BROUSSEAU & FILS arandises sèches et Nouveautés, 63 et 67 rue St-François.

EDOUARD CHAUSSÉ Artiste-Sculpteur Monuments Funèbres en Marbre et en Granit. 269 rue Cascades.

DUSSAULT & LAMOUREUX, Fondateurs, 4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246 Ferblantier-Plombier et Couvreur, 68 rue St-Simon, Place du Marché.

CHS. G. RACIOT Marchand de Grains, Farines, Son, Orz, Moule, etc. Coin des rues St-Antoine et Mondor

ECOLE Commerciale Pratique Cours du jour et du soir.

L'unique endroit pour tout jeune homme sérieux voulant se former promptement aux affaires commerciales.

MATIÈRES ENSEIGNÉES Tenue-de-Livre, Arithmétique, Anglais, Français, Chavographie, Sténographie dans les deux langues.

Spécialité : Calcul Rapide. Succès garanti pour qui veut travailler.

N. B. - Le nombre des sièges étant limité, voyez à vous inscrire au plus tôt chez le Prof. B. LALIME, St-Hyacinthe.

PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. Mun & Co. 361 Broadway, New York

A VENDRE

Au centre du village de Ste Brigid, un emplacement, consistant en une maison d'habitation, avec magasin, hangars, cour et jardin, le tout ayant servi comme place d'affaires pendant trente ans, et en bon état de réparations.

J. B. R. LANGEVIN, N. P. Ste Brigid, comté Iberville, ou à M. l'abbé A. LAFOND, Séminaire de St-Hyacinthe.

Scientific American. A handomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal.

FEUILLETON

LA Dette des Robert.

PREMIERE PARTIE

Le jeune infirme s'appuyait sur sa mère, qui le fit asseoir près de son père et du matelot, sur un banc de pierre au seuil de la chapelle. Elle-même y prit place, mit son plus jeune enfant sur ses genoux, et les autres s'assirent par terre, les jambes croisées comme de petits Indiens. Le dialogue se poursuivait ainsi : — Vous êtes matelot ? — Sur le Neptune. — Navire royal ? — Navire marchand. Un joli brick pourtant, ajouta le jeune homme, qui aimait son navire avec jalousie. — Armé ? — Deux bons canons. De quoi faire peur aux pirates. Le gentilhomme sourit de cette naïveté.

"Mouillant à Rio-Janeiro ? — Pas pour longtemps. Nous partons dans six jours. — Dans six jours ! Tous levèrent les yeux vers le ciel. — Dans six jours ! Depuis quand êtes-vous en rade ? — Depuis quinze jours environ. — Hélas ! nous sommes loin de la ville, nous ignorons souvent ce qui s'y passe ; nous ne savions pas qu'un navire français fût en rade. Et tous répétèrent : "Est-ce fâcheux ! quinze jours de perdus ! et six seulement encore !... — Retournez-vous en France ? — Oui, tout droit. — Où devez-vous aborder ? — A Rochefort en Charente. — Rochefort ! Antonin ! interrompit la dame, à Rochefort ! si près de Lorient !... — J'entends bien, dit le père. Allons, reprit-il en regardant autour de lui, terre qui nous fus hospitalière, adieu sans doute. — Nous allons partir ? s'écrièrent les enfants. — C'est probable ; c'est possible du moins.

Des larmes brillèrent dans les yeux des plus jeunes. Pauvres petits oiseaux, échos là où l'orage avait jeté le nid paternel, ils s'étaient attachés à tout ce qui avait entouré leurs berceaux, et cette patrie lointaine à l'amour de laquelle on avait cependant formé leurs cœurs ne leur apparaissait qu'à travers leur premier sacrifice. Mais l'ainé, penché sur l'épaule de sa mère, disait avec effusion : "Oh ! mère, je guérirai en France, vous verrez ! — Que Dieu t'entende, mon Emilien ! Cette seule espérance suffirait pour nous consoler de bien des peines. — Mon ami, reprit le gentilhomme, vous voyez en moi, — peut être présentez-vous ce que je vais vous dire, — vous voyez un de ces émigrés que la révolution a chassés de leur domaine. Je suis le comte Antonin de Robert. Je servais dans Royal-Anjou quand les fureurs populaires commencèrent à se manifester. Mon père était attaché à la maison de Madame Elisabeth. Il fut tué à Versailles dans ce jour maudit où le maître fut emmené, comme un esclave, par des sujets fiers d'un tel succès. Ma mère, avertie du danger qui la menaçait elle-même, s'enfuit de notre hôtel, et se réfugia chez une ancienne servante. Elle y mourut de douleur en apprenant que mon père avait été frappé. Je quittai aussitôt le service, comprenant que les liens jusqu'alors respectés allaient se briser d'eux-mêmes ou se changer en chaînes inacceptables. Je gagnai la Vendée, où Charette et Lescure tenaient encore levé le drapeau de nos rois. Je combattis avec eux pour la religion et le salut du pays. Hélas ! nous fûmes vaincus, et dans la funeste journée de Quiberon je fus fait prisonnier. Je refusai d'engager ma parole ; alors je fus incarcéré. Une de mes parentes habitait Lorient. Comme tant de femmes que ces tristes moments trouvèrent prêtes pour tous les héroïsmes, elle se glissait dans les cachots, adoucissant les maux qu'elle ne pouvait empêcher, ménageant aux mourants le moyen de se réconcilier avec Dieu, et forçant les républicains eux-mêmes à l'admirer toujours et à l'aider quelquefois. Elle apprit mon arrestation. Aussitôt elle agit. Comment ? Je ne l'ai jamais eu. Toujours est-il que la veille du jour où nous devions mourir fusillés à la Garenne, un homme entra dans la prison, me prit par le bras et m'ordonna rudement de le suivre. J'obéis, croyant que l'heure de mon supplice était venue. Mais, au lieu de me conduire dans un fossé, devant un peloton de soldats, comme je m'y attendais, il m'entraîna à travers des jardins, me fit sortir, monter dans une voiture qu'il dirigea par des chemins à moi inconnus. Au bout de quelque temps nous étions arrivés sur la côte de Quiberon. Pour la première fois, consentant alors à rompre le silence, il

me montra un navire mouillé au large et une barque cachée dans les rochers voisins. Il me remit en même temps un portefeuille en me disant : "Comte de Robert, j'obéis à Mlle de Coëtbourg. Trois fois mes enfants malades ont dû la vie à sa charité ; elle m'a demandé ton salut. Au prix de ma tête peut-être, je t'ai sauvé. Monte dans cette barque et rejoins le navire. Tu trouveras dans ce portefeuille une somme suffisante pour te faire vivre pendant quelque temps. Adieu." Je voulus lui exprimer ma reconnaissance. "Je n'ai rien fait pour toi, me dit-il durement. Tu ne s'uras pas même mon nom." Il sauta dans la voiture, fouetta son cheval et disparut. Je fis ainsi qu'il m'avait conseillé. Je parvins à gagner le vaisseau, qui était un anglais. Je fus recueilli à bord, emporté loin de la France, et la première chose que je trouvai en Angleterre fut une liste des gentilshommes fusillés à Quiberon. Je versai des larmes brûlantes en lisant le nom de mes amis, de mes frères d'armes. A la fin de cette liste lugubre on donnait avis que deux des prisonniers, le comte de Robert et le baron de Coëtbourg, s'étaient évadés. J'appris ainsi qu'une double délivrance avait payé le dévouement de ma sainte parente. "Dans le portefeuille que m'avait remis mon sauveur, j'avais trouvé non seulement de l'or, mais une lettre de ma cousine, me recommandant à un riche marchand anglais. Cet homme, touché de la confiance de Mlle de Coëtbourg, m'aïda pendant quelque temps à gagner honorablement ma vie et finit par m'engager à suivre au Brésil un de mes amis qui y allait y établir un comptoir. J'avais pu savoir que tous mes biens étaient confisqués ; j'étais plus pauvre que le dernier de mon paysans. Je vins au Brésil ; mais, ne me santant aucune disposition pour les entreprises commerciales, je déclinai les avantages que me présentait un nouveau protecteur, et je me servis de mes dernières pièces d'or pour louer un petit champ. Je le cultivai moi-même. Dieu prit pitié de mes efforts. Je vivais depuis deux ans des très humbles produits de mon agriculture, quand je fis la connaissance d'un colon voisin, cadet d'une grande maison d'Auvergne. Je devins son ami d'abord, puis son fils. Hélas ! je n'avais retrouvé un père que pour le perdre peu de temps après.

"Nous restâmes dans la petite demeure qu'il nous légua. Là nos enfants vinrent au monde ; là nous apprimes la pacification de la France, ses triomphes sous Bonaparte, les amères souffrances qui les suivirent : puis enfin la chute formidable de cet empereur de fortune et le retour du roi. Nous apprimes encore que la sainte parente à laquelle je devais la vie était morte. Dernièrement un message m'a fait savoir qu'elle avait laissé pour moi des instructions écrites. Elle les a consignées chez un notaire de Lorient. Elle a donné l'ordre de ne pas me les faire parvenir, mais de les remettre en mains propres à moi ou à mes enfants. Elle m'a aussi légué un petit manoir près d'Auray. Depuis que ce testament nous est connu, nous n'avons plus qu'une pensée, celle de quitter notre exil pour aller prendre possession de ce modeste héritage. Je suis trop âgé pour demander à rentrer sous les drapeaux ; mais, si je dois continuer ma vie de laboureur, au moins cultiverai-je le sol de la France. Puis, vous le voyez, mon ami, la Providence nous a envoyé une grande épreuve. Mon fils aîné, qui était (je puis le dire devant lui) ma joie et mon orgueil, a été frappé par une maladie cruelle. Une fièvre des tropiques a failli nous le ravir ; cédant enfin à nos efforts, elle a laissé les membres du pauvre enfant bien raidis. En France, des soins intelligents pourraient peut-être rendre la santé à notre Emilien. C'est pourquoi nous venons souvent demander à la sainte Vierge de nous envoyer un message nous appelant à revoir la France. C'est à ses pieds que nous vous rencontrons. Qu'elle soit béni ! — Vrai, mon gentilhomme, répondit le matelot, si j'étais le capitaine du "Neptune," je ferais plutôt jeter par-dessus le bord une partie de la cargaison que de ne pas trouver une place pour vous. Mais je ne suis pas le maître, je ne puis que vous conduire à mon chef. — Eh bien, je vais vous suivre vers lui, dit le comte. Retournez-vous dès ce soir à Rio Janeiro ? — Tout de suite. Il faut qu'avant la nuit je sois à mon poste, et nous avons quatre lieues à faire Monsieur. — Quatre lieues au moins, dit la comtesse. Y songez-vous, Antonin ? Vous ne pouvez faire quatre lieues à pied et revenir à pied encore nous apporter la réponse du capitaine. Prenez la mule, vous la monterez tour à tour, vous et ce brave garçon. Elle vous ramènera, et si nous devons partir, nous serons avertis dès ce soir. — Vous avez raison, chère Marie. Voulez-vous nous accompagner, mon ami ? Nous demeurons près d'ici ; cet acte de complaisance ne vous retardera pas. (A suivre)

COURS de M. de KERMENO

PREPARATION AUX EXAMENS Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire, Service Civil, Génie Civil

COURS CLASSIQUE COMPLET ON QUATRE ANS

Seule Institution de ce genre régulièrement organisée.

Telephone Bell Est 1720 1525 Rue ONTARIO - MONTREAL

Che'n de Fer du Quebec Southern

Table with columns: Read down, Eastern time, Stations. Lists various stations and their corresponding times.

En vente au "COURRIER" VINGT-CINQ ANS D'EPISCOPAT

Jubilé de feu Mgr L. Z. Moreau (Avec portrait du vénérable défunt)

TABLE DES MATIÈRES. Dédicace, I. - Mgr L. Z. Moreau, II. - Préliminaires du jubilé, III. - Ouverture du jubilé, IV. - Messe jubilaire, V. - Banquet des N. ces., VI. - Clôture officielle du jubilé, VII. - Fêtes intimes du jubilé, VIII. - Acclamations.

AU COMMERCE ROLE D'évaluation

BLANCS, Blancs de Liste Electoral De la Province de Québec.

A VENDRE AU BUREAU DU Courrier de Saint-Hyacinthe

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

"La Provinciale"

(MUTUELLE ET PRIMES FIXES).

Assurance contre le Feu.

BUREAU CHEF: EDIFICE GUARDIAN; 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Polices de 3 ans émises à taux réduits sur risques commerciaux dont la prime est payable annuellement.

Cette Compagnie n'a aucune réclamation pendante, soit contestée ou non payée, et offre toutes les sécurités voulues.

TACHÉ & JODOIN, Notaires, Agents, - St-HYACINTHE. C. A. LÉTOURNEAU, " - St-MADELEINE. J. M. BORDUA, " - ACTON-VALE.

LA COMPAGNIE F. X. BERTRAND

(Successor de F. X. Bertrand.)

FONDERIE Et Constructions Mécaniques.

Engins et Chaudières à vapeur, stationnaires et portatifs, Turbines à Eau, de toutes dimensions. Outillages de Moulins à Scie, à Farine, à Cardo, Machines à travailler le bois. Machines à faire le bardeau, et les boîtes à beurre et à fromage. Fournitures d'Aqueduc, de Beurreries et Fromageries, Pompes, Bornes-Fontaines, etc. Ouvrages de Fonderie et Réparations de toute sortes.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE! Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT!

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA; (Payable invariablement d'avance) Un An. 6 m. 3 m. EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.60 - \$6.30 - \$3.10 COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50 - 1.50 EDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20 - 2.60 - 1.50 Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes Money-orders, ou Express-Money-Orders à l'ordre de H. P. SAMPERS & CO, 195 et 197 Fulton Street, New-York

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail.

Rue Cascaes, ST-HYACINTHE. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

SPECIALITÉ: Huile d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée. Téléphone No 200. Taché & Jodoin, Notaires.

Assurance contre le Feu: GUARDIAN ASSURANCE CO Bureau: 68 rue Ste-Anne, Bâtisse du "Courrier".

N. B. - M. Jodoin continuera toutes les affaires du bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier. J. de L. TACHÉ ALBERT JODOIN

Lussier & Gendron AVOCATS

76 Rue Girouard, St-Hyacinthe (L. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B)

L. A. Massé ASSURANCE

"The Manufacturers Life Insurance Co." FEU, VIE, ACCIDENT, - MARINE, BRIS DE VITRES, - IDENTIFICATION, - GARANTIE.

Bureau de la Manufacturers Life 172 BOULEVARD GIROUARD, St-Hyacinthe Qué. Tel. 301.

Argent à prêter. CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit: C. P. R. - Allant à St-Hugues, etc. 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farouah, etc.: 8.15 A. M., et 4.05 P. M. G. T. R. - Allant à Montréal, 6.05, 7.20, 11.45 A. M., 5.35 P. M. Allant à Acton, etc.: 9.14 A. M., 5.35, 9.23 P. M. I. O. R. - Allant à Montréal, 5.35, 9.14 A. M., 5.05, 8.30, P. M. Allant à Drummondville: 11.10, A. M., 5.35, 9.10, P. M.

L. P. MORIN & FILS, ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE Portes, Châssis, Jalousies, Moulures, Découpages, etc

PROPRIÉTÉ: Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles; - AUSSI - Assortiment complet de BOIS DE SCIAGE, Séché à la vapeur, préparé et brut, BOIS DE CHARPENTE, BARDEAUX, Etc.

Tout ouvrage fait promptement! SATISFACTION GARANTIE. COIN DES RUES ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE. Juillet 1901.

A VENDRE

Un terrain non défriché, de 240 arpents, dont 100 arpents pouvant être faits à la charrue pour \$3.00 à \$4.00 de l'arpent. Grand bois pour toutes les constructions; et bon jeune bois pour chauffage en quantité. 25 arpents d'ormière, sur bord de petite rivière traversant la propriété à large. Eau courante. A deux milles et demi d'une station de chemin de fer. Dans les Townships d'Acton

Bon marché pour comptant. S'adresser à TACHÉ & JODOIN, Notaires, St-Hyacinthe.

DESARTELS & ST-GERMAIN

NOTAIRES PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES 7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

LIBRAIRIE LAMULLE & POISSON JUST POISSON

COMMISSIONNAIRE Librairie de la Société Bibliographique 111, rue de Bonaparte, Paris

Librairie et Commission en Marchandises

CONDITIONS DE PAIEMENT Un Comptant-Client est ouvert à nos Clients désirant à notre avis une provision dont il leur est délivré reçu. - Révisé à la fin de chaque trimestre les clients ayant payé par Comptant le paiement à la fin de chaque trimestre. - Pour les Clients n'ayant pas le Comptant-Client le paiement à la fin de chaque trimestre. - Pour les Clients n'ayant pas le Comptant-Client le paiement à la fin de chaque trimestre.

Poste factures non solides. Les lettres et reçus doivent être envoyés par la poste, accompagnés des frais de recouvrement, à la fin de chaque trimestre.